

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Pointe-Fortune, tenue le 5 mai 2025, au local ordinaire des séances du conseil, à 19h00, sont présents mesdames les conseillères Lucie Lacelle et Christiane Berniquez, messieurs les conseillers Jacques Beaudoin, Gilles Deschamps et Gilles Tétrault tous formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Sandra Lavoratore.

Monsieur Jean-Charles Filion, directeur général et trésorier assiste à la rencontre et agit comme greffier.

Assistance : 1

**Résolution numéro 25-05-46**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant qu'une copie de l'ordre du jour du 5 mai 2025, a été remise à chaque membre du conseil, tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, ne pas avoir d'autres points à ajouter, et dispensent la mairesse d'en faire lecture.

Le conseil vote pour que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Sandra Lavoratore		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Résolution numéro 25-05-47**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2025**

Considérant qu'une copie du procès-verbal du 7 avril 2025, a été remise à chaque membre du conseil et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, et dispensent le directeur général d'en faire lecture.

Le conseil vote pour que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025 soit adopté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Sandra Lavoratore		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Résolution numéro 25-05-48**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT ET APPROBATION DES COMPTES PAYABLES AU 5 MAI 2025**

Je soussigné, Jean-Charles Filion directeur général et greffier-trésorier certifie sous mon serment d'office, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes déposés à la présente séance.

---

Jean-Charles Filion, directeur général

et greffier-trésorier

Le conseil approuve le paiement des comptes à payer au 5 mai 2025 pour la somme totale de 92 458.75\$. La liste des comptes à payer est disponible pour consultation à l'hôtel de ville.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Sandra Lavoratore		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE ET DES DOCUMENTS REÇUS**

Dépôt par le directeur général d'une lettre de Madame Andrée Laforest ministre des Affaires municipales pour informer que la Municipalité dispose d'une aide additionnelle de 75 000.00\$ au programme TECQ 2024-2028 pour financer des travaux sur ses infrastructures à vocation municipale, culturelle, communautaire, sportive, de loisir et touristiques, incluant des travaux sur des infrastructures à vocation municipal qui n'étaient auparavant pas couvertes par le programme, soit les hôtels de ville, les garages municipaux, les entrepôts municipaux et les abris à abrasifs..

#### **Résolution numéro 25-05-49**

#### **ADOPTION DES POLITIQUES DE GESTION DES ACTIFS INFORMATIONNELS**

CONSIDÉRANT QUE le conseil reconnaît les obligations et responsabilités de la Municipalité suite à l'adoption par le gouvernement du Québec de la *Loi 25 modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*.

IL EST RÉSOLU,

QUE les politiques de gestion des actifs informationnels énumérés ci-dessous soit adoptées :

- Politique « Classification des actifs informationnels »
- Politique « Protection des renseignements Personnels »
- Politique « Utilisation acceptable des actifs informationnels »
- Politique « Confidentialité du site internet »

		POUR	CONTRE
Mairesse	Sandra Lavoratore		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **Résolution numéro 24-05-50**

#### **DÉPÔT DU RAPPORT D'INSPECTION SUITE AU DÉNEIGEMENT ET APPROBATION DU DERNIER PAIEMENT POUR 2024-2025**

Le rapport d'inspection émis par l'inspectrice municipale, suite au travail de déneigement des rues, sur le territoire de la municipalité, est déposé et le paiement du dernier versement est recommandé.

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil autorise le directeur général à procéder au dernier paiement pour l'hiver 2024-2025, au montant de 14 340.98\$ (taxes en sus).

Un montant à cet effet est prévu au budget 2025.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Sandra Lavoratore		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Résolution numéro 25-05-51**

**MANDAT D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU DANS LE SENTIER DU PARC ÉCO-RÉCRÉATIF DE LA POINTE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit aller en appel d'offres pour les travaux de remplacement d'un ponceau dans le sentier du parc Éco-récréatif de la Pointe;

ATTENDU QU'UN montant à cet effet est prévu au budget de l'année 2025.

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil donne au directeur général le mandat d'envoyer l'appel d'offres par invitations, pour les travaux de remplacement d'un ponceau dans le sentier du parc Éco-récréatif de la Pointe.

QUE le directeur général soit mandaté pour désigner les entrepreneurs invités.

QUE les travaux soient exécutés après le 15 juillet et avant le 30 novembre 2025.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Sandra Lavoratore		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Résolution numéro 25-05-52**

**APPROBATION DU DEVIS POUR LE CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL EN 2 VOLETS DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-FORTUNE POUR LA SAISON 2025-2026 ET UNE SAISON OPTIONNELLE POUR LA SAISON 2026-2027 ET AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIQUE**

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil approuve le devis tel que présenté, pour le contrat de déneigement, le déglacage, l'entreposage, le transport, le chargement et l'épandage de l'abrasif sur le réseau routier (Volet 1), les stationnements, les bornes sèches, et le panneau d'affichage (Volet 2) de la Municipalité de Pointe-Fortune pour la saison 2025-2026 et une saison optionnelle pour la saison 2026-2027.

QUE le directeur général soit autorisé à aller en appel d'offres publique pour le contrat de déneigement, conformément au règlement relatif à la gestion contractuelle.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Sandra Lavoratore		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Résolution numéro 25-05-53**

**NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE CONSEILLER DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

CONSIDÉRANT la nomination de Madame la mairesse Sandra Lavoratore, qui vient libérer son poste de membre conseillère du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le conseiller Gilles Deschamps a signifié son intérêt pour prendre le poste de membre conseiller du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU).

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil autorise la nomination d'un nouveau membre conseiller en remplacement d'une membre conseillère quittant le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU).

Que Monsieur le conseiller Gilles Deschamps soit nommée comme membre conseiller du CCU et que le mandat de celui-ci soit à partir du 5 mai 2025 jusqu'au 28 février 2026 et ce conformément à l'article 4 du règlement 101 relatif à la constitution du comité consultatif d'urbanisme.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Sandra Lavoratore		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Résolution numéro 25-05-54**

**DEMANDE DE REMPLACEMENT DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR POUR LE 748 DES OUTAOUAIS, SOUMIS AU PIIA**

CONSIDÉRANT Les documents déposés pour une demande de permis de remplacement du revêtement extérieur pour le 748 des Outaouais, situé dans la zone C-3 soumis au PIIA;

CONSIDÉRANT Les photos et les croquis déposés et l'analyse du dossier confirmant que les documents déposés pour la demande sont conformes au règlement de zonage et correspond au règlement no 320-2012 sur le PIIA, chapitre 3;

CONSIDÉRANT l'avis unanime des membres du CCU à l'effet que le projet de remplacement du revêtement extérieur, tel que proposé est conforme au règlement 320-2012 sur le PIIA et qui recommande au Conseil d'accepter la demande pour le 748 des Outaouais.

EN CONSÉQUENCE  
IL EST RÉSOLU,

QUE suite à la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) le conseil accepte d'approuver la demande de remplacement du revêtement extérieur, tel que proposé et conforme au règlement 320-2012 sur le PIIA pour le 748 des Outaouais.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Sandra Lavoratore		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Résolution numéro 25-05-55**

**DEMANDE DE REMPLACEMENT DES MATÉRIAUX DU TROTTOIR EXISTANT POUR LE 707 RUE TISSEUR, SOUMIS AU PIIA**

CONSIDÉRANT Les documents déposés pour une demande de remplacement des matériaux du trottoir existant pour le 707 rue Tisseur, situé dans la zone H-5 soumis au PIIA;

CONSIDÉRANT Les photos et les croquis déposés et l'analyse du dossier confirmant que les documents déposés pour la demande sont conformes au règlement de zonage et correspond au règlement no 320-2012 sur le PIIA, chapitre 3;

CONSIDÉRANT l'avis unanime des membres du CCU à l'effet que le projet de remplacement des matériaux du trottoir existant, tel que proposé est conforme au règlement 320-2012 sur le PIIA et qui recommande au conseil d'accepter la demande pour le 707 rue Tisseur.

EN CONSÉQUENCE  
IL EST RÉSOLU,

QUE suite à la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) le conseil accepte d'approuver la demande de remplacement des matériaux du trottoir existant, tel que proposé et conforme au règlement 320-2012 sur le PIIA pour le 707 rue Tisseur.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Sandra Lavoratore		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**AUTRES SUJETS**

Aucuns autres sujets.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucunes questions.

**Résolution numéro 25-05-56**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le conseil vote la levée de la séance à 19h10

		POUR	CONTRE
Mairesse	Sandra Lavoratore		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, Sandra Lavoratore, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
Sandra Lavoratore, mairesse

\_\_\_\_\_  
Jean-Charles Filion, directeur général  
et greffier-trésorier